

Ce texte est écrit au masculin sans préjudice de genre

1. Conditions d'engagement

- 1.1. Expérience dans la préparation de repas et le nettoyage.
- 1.2. Crédibilité dans son savoir-être et son savoir-faire.
- 1.3. L'aide de cuisine (ADC) intègre dans son savoir-être et son savoir-faire les compétences déterminantes pour cette fonction.

2. Supérieurs hiérarchiques

L'aide de cuisine (ADC) répond de son activité auprès du Responsable de cuisine et cafétéria (RDCC) et hiérarchiquement auprès de la Responsable du Département des Ressources humaines (RDRH).

3. Mission & fonction

- 3.1. L'ADC participe à la préparation des repas.
- 3.2. Il a la responsabilité de la propreté et de l'entretien des locaux de la cuisine dans le respect de l'environnement et des règles HACCP.
- 3.3. Il a la responsabilité de signaler tout dégât ou déprédation causés au mobilier ou aux installations ainsi que tout dysfonctionnement.
- 3.4. Il remplace l'employé de cafétéria en cas d'absence, en accord avec le RDCC.
- 3.5. Il participe à toutes les activités nécessaires au bon fonctionnement de l'Institution.
- 3.6. Il effectue les tâches qui lui sont déléguées par le RDCC.

4. Responsabilités envers les collaborateurs

- 4.1. L'ADC participe activement à un climat de travail agréable en respectant autrui et en travaillant avec un esprit de collaboration.
- 4.2. Il promeut et facilite les interfaces vis-à-vis des autres services.
- 4.3. Il travaille en étroite collaboration avec les autres employés de la cuisine et participe au remplacement lors d'absences vacances, maladie, accident, congés qui sont gérés par le RDCC.

5. Responsabilités envers l'organisation

- 5.1 L'ADC collabore à la gestion globale de la Cité Radieuse dans l'application de la mission et du système de Management de qualité SMQ.

6 Relations extérieures

- 6.1 Il défend les intérêts de l'institution auprès des fournisseurs de matériaux et de services.
- 6.2 Il entretient de bonnes relations avec les fournisseurs, les parents et les répondants de nos résidents.

7 Dispositions finales

Le présent cahier des charges n'est pas exhaustif et ne mentionne que les tâches principales. Il n'est pas à considérer comme figé, mais il est, au contraire, une base contractuelle susceptible d'évoluer pour rester le plus près possible des réalités et besoins des parties engagées. Le présent cahier des charges peut être modifié en tout temps d'entente avec les parties.

Echichens, le

CITÉ RADIEUSE

Pour accord :

Nom/Prénom :

Signature :